



TRAINING CENTER

Boulogne,
Le 11/12/2024

Madame Cécile ZAMMIT-POPESCU
Présidente de la Communauté
urbaine Grand-Paris-Seine-et-Oise
Immeuble Autoneum
Rue des Chevries
78410 AUBERGENVILLE

N /Ref: TC-2412-02-NRa/PN

Dossier suivi par : Perrine NOLLET p nollet@psg.fr / 06 79 77 33 49

Objet : Offre d'acquisition de la rue du Grand Paris située à Poissy

Madame La Présidente,

La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise est compétente en matière de création, d'aménagement et d'entretien de voirie d'intérêt communautaire conformément à l'article L. 5215-20 du code général des collectivités territoriales.

Dans le cadre du protocole d'accord signée le 19 avril 2017 par le département des Yvelines, la Ville de Poissy, la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise et la SNC PSG Training Center, la SNC PSG Training Center a créé une voirie dans le cadre de l'aménagement de la zone des Terrasses de Poncy à Poissy.

La rue du Grand Paris a été réalisée par la SNC PSG Training Center et le plan de rétrocession joint au courrier comprend 5 lots à rétrocéder d'une surface totale de 9 568m² :

- Lot 1: Section AH - No 139p1, 142p1, 286p1, 288p1, 320p1 et 323p1 pour 4052m²
- Lot 2 : Section BM - No 1p1 pour 291m²
- Lot 3: Section BL - No 9p1 et 68p4 pour 5031m²
- Lot 4: Partie de la Rue de la Bidonnière à céder par la Ville de Poissy à la société PSG TRAINING CENTER puis à rétrocéder à la société GPSEO Cadastree : Section AH - DP1 / Section BM - DP3 pour 112m²
- Lot 5 : Partie du Chemin Rural N° 15 dit de Poncy à céder par la Ville de Poissy à la société PSG TRAINING CENTER puis à rétrocéder à la société GPSEO Cadastree : Section BM - DP5 / Section BL - DP7 pour 82m²

Conformément audit protocole, nous prévoyons de vous rétrocéder ces parcelles à l'euro symbolique, étant observé que vous bénéficiez de l'exonération de droits d'enregistrement prévus par l'article 1042 du Code général des impôts sous réserve que la décision de l'assemblée délibérante compétente pour décider de l'opération envisagée fasse référence à la disposition législative en cause et soit annexée à l'acte d'acquisition.

Dans l'attente de votre accord, je vous prie de croire, Madame La Présidente, à l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur Nicolas RAMILLON
Directeur Service Immobilier du Paris Saint Germain

DocuSigned by:

Nicolas Ramillon

6E22DC122AE34FB...

Siège social
PARC DES PRINCES
24, rue du Commandant Guilbaud
75 781 Paris Cedex 16
Tel. 33 (0)1 47 43 71 71

Siège administratif
53, avenue Émile Zola
92100 Boulogne-Billancourt
Tel. 33 (0)1 41 41 61 00
Fax. 33 (0)1 41 41 61 60
psg@psg.fr

Section professionnelle
4A, avenue Kennedy
78100 Saint-Germain-en-Laye
Tel. 33 (0)1 61 07 10 60
Fax. 33 (0)1 39 21 07 42

Centre de formation
7, avenue Kennedy
78100 Saint-Germain-en-Laye
Tel. 33 (0)1 30 87 51 11
Fax. 33 (0)1 34 51 82 73